Document d'information du DCAF

# Réforme de la défense

10/2009


Qu'est-ce que la réforme de la défense et pourquoi est-elle importante ?

Quels sont les différents domaines concernés par la réforme de la défense ?

Quels sont les éléments déterminants de la réforme de la défense ?

Quel type d'armée la réforme de la défense doit-elle viser ?

Quelles sont les composantes d'une réforme de la défense optimale ?

Quels sont les principaux acteurs potentiellement concernés par la réforme de la défense ?

Informations complémentaires



DCAF

Centre pour le contrôle démocratique des forces armées – Genève


Ce document fait partie de la série « Document d'information du DCAF » qui fournit aux praticiens et aux politiciens une introduction concise à une multitude de sujets dans le domaine de la gouvernance et de la réforme du secteur de la sécurité.

## Qu'est-ce que la réforme de la défense et pourquoi est-elle importante ?

La réforme de la défense consiste en une série d'actions coordonnées visant à améliorer l'efficacité des forces armées d'un État. Plus précisément, il s'agit d'un processus selon lequel les gouvernements :

- évaluent l'environnement stratégique afin d'identifier les menaces, les risques et les défis auxquels est confronté leur pays, à court et à long terme ;
- examinent les rôles et les objectifs des forces armées et des institutions civiles du secteur de la défense ;
- réexaminent les relations entre le secteur de la défense et les autres prestataires de services de sécurité, ainsi que les institutions impliquées dans la gestion et le contrôle du secteur de la défense ;
- établissent des priorités, des plans d'action et des programmes de réforme appropriés ;
- mettent en œuvre la réforme dans un cadre qui garantit un suivi et des ajustements réguliers.

Une des fonctions premières d'un gouvernement est de protéger et de défendre l'État et sa population. Les forces armées jouent un rôle fondamental à cet égard. La situation stratégique mondiale étant en constante évolution, les pays doivent continuellement réévaluer et modifier leur approche du secteur de la défense. Si les forces armées se révèlent incapables de réagir efficacement aux situations de crise, l'existence même de l'État pourrait être menacée. Dans les situations d'urgence non militaires, telles que des catastrophes naturelles ou découlant de l'activité humaine, les forces armées peuvent aussi être appelées à jouer un rôle important, en particulier lorsque la situation ne peut être traitée par le seul recours aux ressources civiles.

## Quels sont les différents domaines concernés par la réforme de la défense ?

La réforme de la défense peut s'étendre à différents domaines, tels que :

- la doctrine militaire, les règles d'engagement et les procédures opérationnelles ;

- les systèmes d'armement, la logistique et les infrastructures de défense ;
- la taille et la structure des forces armées ;
- les systèmes de gestion et les systèmes budgétaires, comme la propriété de biens relevant de la défense ;
- les politiques relatives au personnel (professionnalisation, recrutement, formation, promotion, retraite ainsi que représentativité de l'institution de défense d'un pays) ;
- les relations entre les services (interarmisation) et avec les autres forces de sécurité, dans le pays et à l'étranger (interopérabilité), ainsi qu'avec d'autres acteurs du secteur de la sécurité ;
- la politique d'information pour les membres de forces armées, les médias et la population.

Un des objectifs principaux de la réforme de la défense est de s'assurer que le ministère de la Défense et l'armée sont efficacement contrôlés. Ceci nécessite dans certains cas des changements au sein de l'institution de défense, tels que :

- la création d'une institution d'inspection générale ou une évolution vers un ministère de la Défense intégré ;
- des réformes au sein de la chaîne de commandement militaire ;
- des innovations en matière de mécanismes et processus externes, comme un médiateur militaire et une commission parlementaire de défense ou de sécurité ;
- un meilleur contrôle constitutionnel et des mesures pour renforcer la capacité de la société civile à contrôler l'armée et à soutenir la formation militaire.

## Quels sont les éléments déterminants de la réforme de la défense ?

Presque tous les processus de réforme de la défense sont motivés par un ou plusieurs des facteurs suivants.

**Changements stratégiques.** Parmi les développements internationaux majeurs qui ont conduit à d'importants efforts de réforme de la défense dans de nombreux pays, citons essentiellement : la fin de la Guerre Froide, l'émergence du terrorisme transnational, la prolifération des armes de destructions massives et de la technologie des missiles balistiques, les conflits régionaux ayant des répercussions internationales et une augmentation du nombre d'États faillis.

**Transformation politique.** Dans de nombreux pays, la démocratisation était accompagnée d'une réforme de la défense. Par exemple, une réforme de la défense a été entreprise en Afrique du Sud après la fin de l'apartheid, et en Indonésie après la chute du régime de Suharto. Pour certains nouveaux pays indépendants, issus de l'ex-URSS et de l'ancienne Yougoslavie, la réforme de la défense a entraîné le double défi politique de la démocratisation et de l'appropriation locale.

**Problèmes de ressources.** Les ressources jouent inévitablement un rôle essentiel dans la réforme de la défense. Les pays qui possèdent une armée surdimensionnée et qui ont besoin d'investir dans l'éducation, la santé, les infrastructures civiles et de nouveaux emplois, réorientent souvent leurs priorités budgétaires une fois que la démocratisation a eu lieu. Beaucoup de pays plus petits ou ayant récemment obtenu l'indépendance ne possèdent pas les ressources nécessaires pour établir ou moderniser un dispositif de défense important.

**Innovations technologiques.** La sophistication croissante des armements et des équipements a des implications financières importantes, qui peuvent entraîner une réduction des effectifs militaires et des unités plus petites ou moins nombreuses. À l'OTAN, les nouvelles technologies de l'armement, de la communication et de la logistique (visant à faciliter l'interopérabilité avec les alliés) ont été un moteur important de la réforme de la défense. La prolifération nucléaire a également conduit de nombreux pays à repenser leur dispositif et leur doctrine militaires.

**Transformation sociale.** Au cours de ces dernières années, nombreux sont les pays qui ont fait des efforts pour créer, au sein de l'armée, des opportunités pour les femmes et les minorités qui, traditionnellement, ne leur étaient pas offertes. De même, un mouvement pour l'élargissement des droits des personnes faisant partie de minorités sexuelles a été initié. Dans de nombreux pays, des mesures de reforme ont par exemple consisté à attribuer davantage de droits aux militaires et de leur garantir une meilleure protection contre les mauvais traitements.

**Encadré 1. De graves lacunes dans les capacités de défense pour les opérations de soutien à la paix**

L'importance de la réforme de la défense est mise en évidence par le manque de moyens disponibles à la communauté internationale pour prévenir ou arrêter les conflits et stabiliser les pays sortant d'un conflit. En 2000, le rapport Brahimi a dressé le bilan des opérations de maintien de la paix des Nations Unies et a souligné les domaines dans lesquels des mesures correctives étaient nécessaires. Dix ans plus tard, l'ONU elle-même reconnaît que bon nombre de ces préoccupations n'ont été que partiellement prises en compte. La liste qui suit, inspirée du rapport Brahimi, énumère les sujets qui font encore défaut :

- absence de force d'intervention rapide permanente;
- faible capacité de transport lourd ;
- lacunes dans le partage de renseignements ;
- absence de doctrine partagée qui régisse le rôle des militaires dans la reconstruction civile;
- inexpérience de l'armée en matière de coopération avec d'autres forces de sécurité ;
- mauvaise coordination entre les agences de l'ONU et les autres acteurs ;
- obstacles politiques à des déploiements rapides et efficaces

## Quel type d'armée la réforme de la défense doit-elle viser ?

Les objectifs de la réforme de la défense dépendent de la situation particulière de chaque pays. Dans les démocraties matures, la réforme de la défense est principalement axée sur la modernisation d'une institution militaire de défense existante et (plus ou moins) intacte. Souvent, dans ces pays, la réforme d'une ou plusieurs dimensions du secteur de la défense est un processus continu. Dans les pays en cours de changement systémique (notamment dans de nombreux pays postcommunistes), les pays qui sont récemment devenus indépendants (le Monténégro ou le Timor-Leste), qui sortent d'un conflit (le Libéria ou la Guinée-Bissau) ou qui au contraire sont affectés par un conflit (l'Irak ou l'Afghanistan), la réforme de la défense peut nécessiter la restructuration, ou la reconstruction complète d'une force de défense viable dans des conditions politiques, sociales et matérielles très difficiles. Par conséquent, les objectifs de la réforme de la défense énumérés ci-dessous ne sont pas identiques pour tous les pays.

Avec l'appui de l'établissement de la défense civile, l'armée devrait être :

## Réforme de la défense

1. Capable de se déployer dans divers contextes opérationnels, à la fois sur des théâtres opérationnels proches et lointains.
2. Suffisamment flexible, équipée et dotée de personnel, pour faire face à un large éventail de risques et de menaces, qu'il s'agisse de conflits dans des États fragiles, de catastrophes environnementales à grande échelle, ou encore de dissuasion de conflits interétatiques traditionnels.
3. Bien dirigée et gérée, avec l'appui nécessaire de moyens de communications adaptés.
4. Capable d'assimiler et d'utiliser les nouvelles technologies, en mettant l'accent sur la formation à tous les niveaux.
5. Capable de fonctionner dans des cadres multinationaux aux niveaux tactiques, opérationnel et stratégique, et de coopérer avec un éventail d'acteurs étatiques et non étatiques.
6. Représentative de la société et de ses différentes communautés, et sensible aux questions liées au genre.
7. Respectueuse des droits humains et du droit

**Encadré 2. La réforme de la défense en Russie**

Depuis la dissolution de l'URSS, les ministres de la Défense en Russie ont annoncé, les uns après les autres, une réforme ambitieuse de l'armée, mais leurs efforts ont en grande partie échoué. Alors qu'un très grand nombre de soldats a quitté l'armée, ce processus a surtout été guidé par la détresse économique des soldats en service et la perspective d'opportunités meilleures dans l'économie civile. Les ressources visant à soutenir la restructuration de l'armée et à remplacer le matériel vieillissant étaient généralement insuffisantes. Un facteur qui revêt encore davantage d'importance a été le manque de consensus sur la mission de l'armée dans les pays de l'ancienne région soviétique.

Le ministre en cours, Anatoly Serdyukov, pourrait bien faire changer les choses. En 2008, M. Serdyukov a annoncé un ambitieux programme de réforme à réaliser sur les quatre années suivantes. Ce programme prévoyait de nouvelles réductions de personnel, des augmentations de salaires, des efforts redoublés pour promouvoir le professionnalisme ainsi que la rationalisation du commandement et des installations militaires. Le financement demeure toutefois une question préoccupante. Il convient donc de savoir si la réforme doit être encouragée par une meilleure utilisation des ressources existantes ou si des fonds supplémentaires doivent être mis à disposition, en dépit des répercussions de l'effondrement des marchés financiers sur la Russie.

international humanitaire.

8. Consciente de la nécessité d'une division fonctionnelle du travail entre les membres militaires et le personnel civil du secteur de la défense.
9. Avertie dans le domaine de l'information et des médias, capable de traiter et de diffuser des informations sur les conflits et les risques de conflit.
10. Contrôlée démocratiquement et supervisée efficacement par des institutions nationales législatives et judiciaires, la société civile ainsi que des organisations internationales.

## Quelles sont les composantes d'un processus de réforme de la défense optimal ?

**Examen de la défense.** Certains pays sont tenus par la loi de procéder régulièrement à des examens complets de la défense; pourtant, de nombreux pays ne le font que lorsque les circonstances l'imposent. Bien qu'il ne soit pas nécessaire de faire précéder tous les processus de réforme de la défense par un examen de la défense, cela peut s'avérer une première étape indispensable avant de s'engager dans une transformation majeure du secteur de la défense. Dans beaucoup de pays, il est courant de réaliser un examen de la défense dans le cadre d'un processus plus large d'examen de la sécurité.

**Conception, planification et consultation.** En règle générale, les organismes qui conçoivent et mènent le processus de réforme de la défense sont constitués d'un mélange de personnel civil et militaire. Certains États exploitent pour ce faire des structures permanentes dans leur ministère de la Défense, alors que d'autres établissent des comités ad hoc ou des commissions spéciales. Dans ces deux approches, on peut choisir de faire appel à des consultants externes et impliquer des acteurs internes et externes au secteur de la défense. Le dialogue systématique avec des militaires du rang et la population, visant à tester les réformes proposées et à renforcer le soutien qui leur est accordé, est un aspect crucial du processus de réforme de la défense. Il est particulièrement important lorsque la réforme implique une réduction des effectifs ou la fermeture de bases militaires. Dans les pays sortant d'un conflit et les pays en transition, les consultations sur la réforme de la défense incluent souvent la participation de spécialistes venant d'autres pays.

**Mise en œuvre, suivi et adaptation.** Pour être efficace, une réforme de la défense nécessite des mécanismes visant à assurer le suivi de la mise en œuvre de la réforme et les résultats qui en découlent, et une adaptation des programmes selon le contexte propre au pays. Ceci est particulièrement important compte tenu du fait que les programmes de réforme complets peuvent facilement s'étendre au-delà de la durée du mandat du gouvernement qui les a introduits.

**Planification et gestion financière.** Comme pour toute activité primordiale du gouvernement, la réforme de la défense – et en particulier l'acquisition de nouvelles capacités militaires – peut entraîner des dépassements de budget importants. Dans certains cas, les planificateurs de la défense sont tentés de prévoir des forces armées de taille trop élevée, et que le pays ne sera pas en mesure de soutenir. Parfois, des spécialistes ou

**Encadré 3. La réforme de la défense dans le contexte de la réforme du secteur de la sécurité (RSS)**

L'un des principes fondamentaux de la réforme du secteur de la sécurité (RSS) est la collaboration étroite des nombreuses différentes institutions impliquées dans la sécurité d'un pays. Dans le contexte actuel en matière de sécurité, le clivage traditionnel entre l'armée et les autres forces de sécurité chargées d'assurer la sécurité publique s'est affaibli. À présent il est nécessaire, à l'un comme aux autres, de pouvoir opérer dans leurs théâtres d'opération traditionnels respectifs, et ce souvent en étroite collaboration.

Combattre le terrorisme international, par exemple, constitue à la fois une tâche importante de la police (le terrorisme étant un crime grave et une menace à la sécurité publique) et une mission de l'armée (au nom de la sûreté de l'État et des opérations antiterroristes). Combattre le terrorisme et la criminalité organisée à l'échelle internationale exige une coopération étroite entre les services de renseignement militaires (traditionnellement axés sur les menaces externes) et les organes chargés de la sécurité intérieure, notamment la police et la police des frontières. Par conséquent, les obstacles à un contrôle politique efficace s'accroissent.

L'armée étant généralement la force de sécurité la plus puissante du pays, sa situation influence naturellement celle des autres acteurs de la sécurité. Dans les États fragiles, l'armée prend parfois les commandes dans les situations de conflit intérieur ou intervient pour faire pencher la balance dans les altercations entre les autres forces de sécurité et les autorités civiles. De manière plus générale, si l'armée n'est pas soumise à un contrôle démocratique, il est peu probable que d'autres forces de sécurité le soient.

des conseillers externes proposent des solutions et des équipements qui ne sont pas forcément les plus adaptés à un pays, mais qui servent plutôt des intérêts commerciaux. La réforme de la défense doit être scrupuleusement analysée en termes de coût et de durabilité, et le suivi budgétaire soigneusement assuré.

**Information du public.** Il se peut que les avantages d'une réforme globale de la défense ne soient pas immédiatement évidentes, et que les avantages sur le long terme soient facilement éclipsées par des préoccupations concernant le coût humain et social à court terme. Un effort visant à informer le public, soutenu et convaincant, est indispensable si l'on souhaite que la réforme de la défense soit comprise et acceptée par l'institution de défense ainsi que par l'ensemble de la population.

**Système de planification de la défense.** De nombreux pays mettent en place un système de planification de la défense qui associe une vision à long terme et des objectifs plus concrets à court terme. Par exemple, un plan peut combiner une perspective sur le long terme (15 à 20 ans) avec une perspective à court terme, beaucoup plus spécifique et détaillée (quatre ans). Compte tenu des sommes en jeu et de la longue durée de vie de la plupart du matériel militaire, un plan sur le long terme est indispensable. Les forces armées du futur seront en grande partie régies selon les décisions passées.

## Quels sont les principaux acteurs potentiellement concernés par la réforme de la défense ?

Un large éventail d'acteurs nationaux est concerné par la réforme de la défense, notamment :

- le chef d'État et/ou du gouvernement et les organes de décision, comme un conseil de sécurité nationale ou une commission de défense ;
- le ministère de la Défense et d'autres ministères impliqués dans la sécurité et la défense ;
- les forces armées ;
- les autres forces de sécurité qui coopèrent et assurent la liaison avec les forces armées (gendarmerie, police, services de renseignements, gardes-frontières, agents des douanes, etc.) ;
- l'assemblée législative et ses comités examinant les questions de défense et de sécurité ;
- les institutions judiciaires, pénales et celles chargées de veiller au maintien de l'ordre ;
- les acteurs de la société civile, tels que les médias qui rendent compte des développements du secteur de la défense, les groupes de réflexion qui contribuent à la recherche sur des problématiques du secteur de la défense et qui organisent des formations, les partis politiques qui aident à élaborer des politiques de défense, et les communautés locales où des militaires sont en poste ;
- les acteurs non étatiques, comme les sociétés militaires et de sécurité privées qui peuvent avoir besoin de travailler en coordination avec l'armée sur le terrain ou comme les entreprises qui fournissent du matériel à l'armée, protègent les infrastructures essentielles et tentent d'influencer la politique de défense nationale.

Nombre de ces acteurs soutiennent également la réforme de la défense – soit de manière bilatérale, soit par le biais de cadres multilatéraux ou d'ONG – dans d'autres pays, en particulier ceux en transition, en conflit ou sortant d'un conflit, où un tel soutien peut s'avérer indispensable.

Les organisations régionales et internationales jouent souvent un rôle clé dans la réforme de la défense, à la fois auprès de leur États membres comme dans d'autres pays auxquels elles apportent leur soutien et leur expertise. Les plus importantes parmi celles-ci sont passées en revues ci-dessous.

**Encadré 4. Les coûts sociaux de la réforme de la défense**

La réforme de la défense peut impliquer des changements sociaux et économiques qui sont souvent difficiles à traiter politiquement. Dans les Balkans occidentaux, par exemple, la réduction des effectifs militaires dans les communautés locales a conduit à des difficultés économiques et au chômage. L'OTAN estime que, entre 2004 et 2009, 3000 sites et bases militaires ont été fermés et que 175 000 emplois ont été supprimés en Europe du Sud-est. C'est pourquoi la reconversion et la formation des personnels militaires excédentaires, associées au soutien financier des communautés locales et l'investissement dans de nouvelles activités économiques, constituent des aspects cruciaux pour le succès d'une réforme de la défense.

**L'OTAN.** L'Organisation du Traité de l'Atlantique Nord est de loin l'organisation la plus notoire dans le domaine de la réforme de la défense. Les membres de l'OTAN n'ont pas de définition mutuellement acceptée de la réforme de la défense, mais l'Alliance a initié et dirigé plusieurs processus majeurs de restructuration de la défense à l'attention de ses membres depuis sa création.

En 1991, l'OTAN a entrepris une réforme de son concept stratégique, de sa structure de force et de sa structure de commandement. Le changement dans ces domaines se poursuit encore à ce jour. La tendance est allée vers une réduction des effectifs des forces de défense et leur transition vers des forces plus petites, mobiles et flexibles. Les divers programmes de sensibilisation lancés dans les années 90 ont été conçus pour aider à construire et reconstruire les secteurs de la défense des futurs membres et des pays partenaires. Les défis en matière de sécurité dans les régions avoisinantes de l'Europe et au-delà ont changé, et parallèlement, l'OTAN a concentré ses efforts pour rendre les forces de défense plus professionnelles et mieux préparées aux opérations de réponse aux crises sur de longues distances conduites par l'Alliance.

L'Initiative des capacités de défense (Defence Capabilities Initiative, DCI) de 1999 et la création du Commandement allié Transformation (Allied Command Transformation, ACT) en 2002 font partie des principaux programmes conçus pour favoriser une plus grande collaboration et une plus grande interopérabilité entre les forces armées des Alliés ainsi que les pays partenaires qui collaborent étroitement avec le Partenariat pour la Paix (PPP). Les efforts continus de transformation militaire reposent sur l'intégration d'une série de nouvelles technologies militaires et le développement des capacités de l'OTAN pour soutenir de manière efficace les efforts de reconstruction hors zone de l'OTAN, comme par exemple en Afghanistan.

**L'ONU**. L'ONU, et en particulier son Département des opérations de maintien de la paix (DOMP), dirige depuis longtemps des opérations dans des États en conflit et ceux sortant d'un conflit, où les questions de réforme de la défense occupent une position dominante. À ce jour, le rôle de l'ONU a principalement porté sur le désarmement, la démobilisation et la réintégration (DDR) des anciens combattants. Cependant, l'idée que le processus de DDR doit être ancré dans un processus de réforme de la défense plus global et dans des efforts de réformes plus larges en général s'impose de plus en plus, et l'ONU envisage d'étendre son rôle dans la réforme de la défense.

**L'Union Européenne.** L'UE a progressivement développé un profil de sécurité qui, depuis 2000, traite également des questions de défense (politique européenne de sécurité et de défense, PESD). En parallèle, l'UE a porté une attention particulière au développement de capacités militaires et à la nécessité de réformer la défense dans les États membres. L'objectif global d'Helsinki, annoncé en 1999, et, depuis 2003, l'engagement des membres à élaborer des groupes de combat tactique au service de l'Union Européenne (EU Battlegroup, EUBG), ainsi que la création de l'Agence européenne de défense (AED) en 2005, ont pour but d'assurer à l'UE des forces militaires pertinentes, flexibles, et disponibles en cas de besoin. Leurs missions sont définies dans le traité sur l'Union européenne (missions dites « de Petersberg ») et complétées

**Encadré 5. Programmes de sensibilisation de l'OTAN**

Depuis la fin de la Guerre Froide, l'OTAN a mis au point un certain nombre de programmes avec des partenaires et des États candidats à l'adhésion à l'OTAN, visant à soutenir la réforme de la défense. Par exemple, le Partenariat pour la paix (PPP), le programme de sensibilisation phare de l'OTAN, a pour objectif d'élaborer sur mesure des accords de coopération bilatéraux entre chaque pays partenaire et l'OTAN.

Parmi les autres programmes de sensibilisation qui peuvent concerner la réforme de la défense, on peut citer :

- le Plan d'action pour l'adhésion (MAP)
- le Processus de planification et d'examen du Partenariat pour la paix (PARP)
- le Plan d'action du Partenariat pour l'établissement d'institutions de défense (PAP-DIB)
- le Plan d'action du Partenariat contre le terrorisme (PAP-T)
- le Programme de renforcement de la formation et de l'entraînement (TEEP)
- le Programme d'entraînement et d'exercices militaires (MTEP)
- le Conseil de partenariat euro-atlantique (CPEA)
- le Dialogue méditerranéen
- le Conseil OTAN-Russie (COR)
- le partenariat spécifique OTAN-Ukraine
- l'Initiative de coopération d'Istanbul (ICI)

**Encadré 6. La réforme de la défense en Sierra Leone**

La réforme des forces armées sierra-léonaises (Sierra Leone Armed Forces) a officiellement commencé en 1999 avec la signature d'un accord de paix entre le gouvernement et le Front révolutionnaire uni (Revolutionary United Front, RUF), mettant fin à une guerre civile désastreuse qui avait fait rage pendant plus de 10 ans et impliqué divers acteurs de la sécurité dans de graves violations des droits humains.

La réforme de la défense, qui fait partie d'une réforme plus large des forces de sécurité, vise à restructurer les forces armées, ainsi qu'à former et réduire leurs effectifs – conformément à l'accord de paix de 1999 – « en vue de créer des forces armées véritablement nationales, loyales au seul État de la Sierra Leone, et capables et soucieuses de remplir leur rôle constitutionnel ».

Au départ, la réforme de la défense était axée sur un processus ambitieux de DDR qui établissait de nouvelles normes à plusieurs niveaux. Cette réforme était accompagnée d'un effort concomitant de délimiter les rôles des acteurs de sécurité, selon lequel :

- la police a progressivement repris des forces étrangères la direction de la sécurité publique ;
- l'armée s'est focalisée sur la défense des menaces externes et sur la protection du pays ;
- les comités de sécurité des districts et des provinces (District and Provincial Security Committees) ont servi de dispositifs d'alerte rapide au niveau local ;
- la coordination de tous les offices nationaux de sécurité a été confiée au Bureau de la sécurité nationale.

En 2003, une étape importante a été franchie avec la publication d'un livre blanc sur la défense, rédigé par des acteurs locaux et cherchant à mobiliser la population. La réforme de la défense en Sierra Leone, largement soutenue par le Royaume-Uni, par l'intermédiaire de l'Équipe militaire internationale consultative en matière d'instruction (International Military Advisory and Training Team) et du DFID, est généralement considérée comme ayant été un grand succès. La confiance de la population dans l'armée reste forte. Toutefois, de graves problèmes restent encore à résoudre, à savoir le fait que les forces armées de la Sierra Leone sont confrontées à d'importantes difficultés financières et logistiques, qui, notamment, influencent, de manière négative, sur les conditions de vie des soldats.

par la Stratégie européenne de sécurité de 2003. L'UE a également tracé la voie du développement des missions mixtes civilo-militaires de soutien de la paix et de reconstruction dans les pays affectés par un conflit et sortant d'un conflit.

**La CEDEAO.** Jusqu'à présent, la participation de la Communauté économique des États de l'Afrique de l'Ouest (CEDEAO) dans des efforts régionaux visant à promouvoir la réforme de la défense a été limitée. Cependant, des petits progrès ont été réalisés. Par exemple, un général nigérian a été nommé pour mener la réforme de la défense en Sierra Léone après 1999. En outre, les chefs d'état-major de la CEDEAO ont développé un Code de Conduite pour les Forces Armées et de Sécurité en Afrique de l'Ouest novateur.

**La Banque Mondiale.** En tant que donateur, la Banque Mondiale a contribué à des processus combinés de réforme de la défense et du désarmement, de la démobilisation et de la réintégration (DDR) à travers le Programme Multi-pays de Démobilisation et de Réintégration (PMDR), qui s'adresse aux pays en voie de développement et aux pays sortant d'un conflit. Un rôle direct dans le domaine de la réforme de la défense a cependant été exclu par les termes de son mandat.

**L'OCDE.** L'Organisation pour la coopération et le développement économique (OCDE), ainsi que son Comité d'aide au développement (CAD), n'ont aucune capacité opérationnelle en ce qui concerne la réforme de la défense. Cependant, l'OCDE s'est révélée un acteur majeur en ce qui concerne le développement des normes, des standards et des meilleures pratiques pour la défense pour les pays en conflit ou sortant d'un conflit et les États fragiles. Ces normes, standards et meilleures pratiques sont formulées dans le Manuel de l'OCDE-CAD sur la réforme des systèmes de sécurité : Soutenir la sécurité et la justice.

### Informations complémentaires

Manuel de l'OCDE-CAD sur la réforme des systèmes de sécurité : Soutenir la sécurité et la justice
www.oecd.org/dataoecd/20/31/39297674.pdf

NATO: Tackling Challenges of Defence Reform
http://www.nato.int/docu/defence_reform/html_en/ defence_ reform01.html

Place du genre dans la réforme de la défense
http://www.dcaf.ch/content/download/35436/526089/file/ Dossier03.pdf

Post-Cold War Defense Reform: Lessons Learned in Europe and the United States
http://www.defenselink.mil/dodreform/overview.htm

Peter Albrecht and Paul Johnson, Security Sector Transformation in Sierra Leone, 1997-2007
http://www.ssrnetwork.net/publications/gfn_ssr_ publications.php

### Remerciements

Les informations contenues dans ce Document d'Information ont été rassemblées par William Assanvo, Gabriel Real de Azúa, Benjamin Buckland, Bard Knudsen et Beatrice Mosello, avec le soutien d'experts de la défense du Conseil consultatif international du DCAF. Gabriel Real de Azúa et Benjamin Buckland ont fourni une assistance éditoriale.

Traduction française : Linda Machata

# La Série Documents d'Information (Backgrounders) du DCAF

## sur la gouvernance et la réforme du secteur de la sécurité (RSS)

La Série Documents d'Information (Backgrounders) du DCAF fournit des introductions concises aux questions contemporaines dans les domaines de la gouvernance et de la réforme du secteur de la sécurité. Tout commentaire sera fortement apprécié. Envoyez vos commentaires et suggestions par mail à l'adresse suivante : backgrounders@dcaf.ch

## La série Documents d'Information du DCAF

- Associations de personnel féminin dans le secteur de la sécurité
- Attachés de défense
- Comités parlementaires de défense et de sécurité
- Conseils de Sécurité Nationaux
- Contrôle démocratique des forces armées
- Contrôle parlementaire des services de renseignement
- Défis contemporains de la communauté de renseignement
- Enfants soldats
- Entreprises militaires privées
- Envoi de troupes à l'étranger
- États d'urgence
- Forces armées multiethniques
- Gouvernance et réforme du secteur de la sécurité
- Médiateurs militaires
- Place du genre dans la réforme du secteur de la sécurité
- Politique de sécurité nationale
- Procédures d'examen, évaluation et sélection dans le secteur de la sécurité
- Réforme de la défense
- Réforme de la police
- Réforme du secteur de la sécurité et construction de la paix après les conflits
- Réforme du secteur de la sécurité et droits de l'homme
- Réforme du secteur de la sécurité et Organisations intergouvernementales
- Rôle du parlement dans la planification du budget de la Défense
- Rôle du parlement dans la procuration de la défense
- Services de renseignement
- Traite des êtres humains

**www.dcaf.ch/backgrounders**

**Le Centre pour le contrôle démocratique des forces armées - Genève (DCAF)** est une fondation internationale qui a pour mission d'aider la communauté internationale à appliquer les principes de bonne gouvernance et à mettre en œuvre la réforme du secteur de la sécurité. À cet effet, le centre élabore les normes internationales ou nationales appropriées, en assure la promotion, définit les bonnes pratiques ainsi que les recommandations pertinentes qui permettront de mettre en place une gouvernance efficace du secteur de la sécurité. Sur le terrain, il apporte son soutien en donnant son avis consultatif et propose des programmes d'assistance technique à toutes les parties intéressées.

Pour plus d'information : www.dcaf.ch